

SELECTION DE CONSULTANT

DOSSIER DE DEMANDE DE PROPOSITIONS

MISSION ASSISTANCE TECHNIQUE

**REALISATION D'UNE ETUDE POUR
L'INTERCONNEXION DU SYSTEME
D'INFORMATION ET DE GESTION (SIG)**

ACFB

BENIN

AOUT 2020

Avec l'appui financier de



DDP N°: ACFB/5/2020/BENI/FA

TABLE DES MATIÈRES

Section 1. Lettre d'invitation	2
Section 2. Note d'information aux Consultants.....	3
Section 3. Termes de référence.....	6

Section 1. Lettre d'invitation

Montrouge, le 15/10/2020

Madame/Monsieur,

1. La Fondation Grameen Crédit Agricole a obtenu un financement (ci-après dénommé « les fonds ») de l'Agence française de Développement (ci-après dénommée « l'Agence »), en vue de financer en partie le coût du Programme d'assistance technique de la Facilité Africaine, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent Marché.

2. La Fondation sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : Mission Assistance Technique Réalisation d'une étude pour l'interconnexion du Système d'Information et de Gestion d'ACFB – Bénin. Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence à la Section 3 du document.

3. La présente Demande de propositions (DP) est lancée sur une base ouverte à tout prestataire de services qualifié.

4. Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC ») et conformément aux procédures décrites dans la présente DP.

5. La présente DP comprend les sections suivantes :

Section 1 - La présente Lettre d'invitation

Section 2 - Note d'information aux Consultants

Section 3 - Termes de référence

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Violette CUBIER

Chargée de Programme Assistance Technique

Section 2. Note d'information aux Consultants

DONNEES PARTICULIERES

Clause du texte

- 1.1 Nom du Maître d'Ouvrage : Grameen Crédit Agricole Microfinance Foundation représentée par Violette CUBIER, Chargé de programme Assistance Technique
- Mode de sélection : Sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC »)
- 1.2 Nom, objectifs et description de la mission : Mission Assistance Technique Réalisation d'une étude pour l'interconnexion du Système d'Information et de Gestion de ACFB - Bénin
- 1.3 Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants : Tout document disponible qui pourrait être utile à la bonne conduite de la mission
- Des éclaircissements peuvent être demandés jusqu'à 2 (deux) jours avant la date de soumission.
- Les demandes d'éclaircissement doivent être expédiées à l'adresse suivante : Fondation Grameen Crédit Agricole, 72/74 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France
Et de préférence par email: ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr ;
violette.cubier@credit-agricole-sa.fr; victoire.binson@credit-agricole-sa.fr
- 3.1 Les propositions seront soumises dans la langue suivante : Français.
- 3.3 i) Le nombre de jours de travail de personnel spécialisé nécessaires à la mission est estimé à : 15 jours
- iii) Le personnel clé doit posséder au minimum l'expérience suivante :
- 5 années d'expérience dans le secteur de la microfinance avec des connaissances approfondies en élaboration de projets informatiques et de plans directeurs informatiques,
 - Conduite de missions similaires idéalement en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement au Bénin.
- v) Langue(s) de rédaction des rapports afférents à la mission : Français
- 3.4 vii) La formation constitue un élément important de cette mission : non
- 3.8 La composante du prix correspondant à des dépenses locales doit être libellée en Euro et si possible dans la monnaie nationale (FCFA).
- Le Soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des prestations, dénommées "monnaies étrangères" ci-après et dans le Marché, indiquera en Euro le montant de l'offre nécessaire pour couvrir les besoins en monnaies étrangères.
- 3.10 Les propositions doivent demeurer valides 60 jours après la date de soumission.

- 4.3 Les consultants doivent soumettre une version électronique de leurs propositions, sous forme de deux documents distincts pour chaque proposition (financière et technique)
- 4.5 Les propositions doivent être soumises au plus tard à l'adresse, la date et à l'heure suivantes : ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr ; violette.cubier@credit-agricole-sa.fr ; victoire.binson@credit-agricole-sa.fr au plus tard le 05/11/2020 à 18H (heure locale de Paris)
- 5.1 Tout complément d'information au Maître d'Ouvrage doit être envoyé à l'adresse suivante : Fondation Grameen Crédit Agricole, 72/74 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France
Email: ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr ; violette.cubier@credit-agricole-sa.fr ; victoire.binson@credit-agricole-sa.fr
- 5.3 Le nombre de points attribué pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant : (valeurs indicatives)

	<u>Points</u>
i) Expérience des Consultants pertinente pour la mission	[5 - 10]
ii) Conformité aux Termes de référence, du plan de travail et de la méthode proposés	[20 - 50]
iii) Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission	[30 - 60]
iv) Qualité du programme de transfert de connaissances (formation) ; optionnel	[0 - 10]
v) Participation locale (en termes de représentation des nationaux parmi le personnel clé proposé par les sociétés étrangères et locales ; maximum 10 points) ; optionnel	[0 - 10]
Total :	100

Le nombre de points attribué pour chaque sous-critère d'évaluation des qualifications du personnel est le suivant :

	<u>Points</u>
i) Qualifications d'ordre général	[20 - 30]
ii) Pertinence pour le projet	[50 - 60]
iii) Expérience de la région et connaissance de la langue	[10 - 20]
Total :	100

Le score technique minimum requis est de : 70 points

- 5.7 Monnaie utilisée pour la conversion des prix : Euro
- 5.8 Les poids respectifs attribués aux Propositions technique et financière sont :
Technique = 0,8, et
Prix = 0,2

- 6.1 Les négociations ont lieu à l'adresse suivante : violette.cubier@credit-agricole-sa.fr
- 7.2 Le début de la mission est prévu pour novembre 2020 mais la date précise sera à définir précisément avec l'équipe d'ACFB.
La mission se déroulera à : Cotonou, Bénin.

Section 3. Termes de référence

A. Contexte

L'Association des Caisses de Financement à la Base (ACFB) est le fruit d'une recherche-action menée sur plusieurs années par l'ONG GRAPAD (Groupe de Recherche et d'Action pour la Promotion de l'Agriculture et du développement) avec le soutien de différents partenaires dont notamment celui de la coopération danoise à travers le Programme d'Appui au Développement du Secteur Agricole (PADSA). Ainsi, partant des Banques Communautaires de type Grameen Bank, l'ONG a pu réaliser, à travers son Centre d'Appui aux Systèmes de Financement de Proximité (CASFiP), un transfert de pouvoir aux bénéficiaires de différents projets de crédit solidaire par la création d'un Système de Financement Décentralisé (SFD).

Dénommé "Association des Caisses de Financement à la Base (ACFB)", le système a été porté sur les fonts baptismaux le 21 juillet 2004 à l'issue d'une Assemblée Générale Constitutive et enregistré au Ministère de l'Intérieur (récépissé n° 2005/005/ MISD/SG/DAI/SAAP-ASSOC du 25/04/2005). Ensuite, il a obtenu, dans un premier temps, une autorisation d'exercice par Convention n° 003/09/MEF/DC/ CSSFD/SRE du 20/11/2009 puis, agréé conformément à la loi n° 2012-14 du 21 mars 2012 portant réglementation des systèmes financiers décentralisés en République du Bénin sous le numéro 1225/MEF/DC/CSSFD/CA/SRSSFDD (Ministre de l'Economie et des Finances) et enregistré à la Cellule de Suivi des Structures Financières Décentralisées (CSSFD) sous le numéro A.14.0058.L.

ACFB propose à ses clients des services de prêts et d'épargne à travers des méthodologies de groupes ou individuelles. A fin juin 2020, l'institution touche 29 736 emprunteurs actifs au niveau national, dont 82% de femmes et 94% en zone rurale, pour un encours de crédit de 6,548 M EUR.

La réalisation de l'interconnexion du SIG d'ACFB devrait permettre à l'institution de fluidifier la chaîne de traitement de l'information, de sécuriser les flux de données entre les points de services et le siège, permettre une gestion active du réseau ainsi que faciliter le processus de digitalisation en cours dans l'institution.

La mission objet des présents termes de référence a donc pour objectif d'assister l'institution dans la réalisation d'une étude sur les modalités, le calendrier et le coût de mise en œuvre d'une interconnexion entre le siège et les points de services. Les recommandations du(es) consultant(s) devront prendre en compte les perspectives d'adoption de la finance digitale identifiées par l'institution. Cette dernière devra non seulement contribuer à réduire les coûts de transaction et l'amélioration de la rentabilité opérationnelle mais également améliorer l'efficacité et l'efficacités des opérations.

B. Objectifs généraux de la mission

La mission objet des présents termes de référence a pour objectifs généraux de **réaliser une étude pour l'interconnexion du SIG entre les agences et le siège d'ACFB ainsi que d'accompagner l'institution dans la recherche d'un fournisseur pour l'interconnexion.**

De manière spécifique, la mission vise à :

- Réaliser une étude approfondie et précise sur les modalités de mise en réseau des bases de données des différents points de services avec le siège.
- Définir l'architecture cible pour l'interconnexion.
- Proposer les meilleures options technologiques et les prérequis techniques pour l'interconnexion des 18 points de services et la centralisation des données au siège, en indiquant les avantages et inconvénients de chaque option.

- Suite à un appel d'offre, proposer à ACFB une sélection de partenaires stratégiques (nationaux, régionaux ou internationaux) pouvant l'accompagner dans la réalisation de son projet d'interconnexion (identification des entités, méthodologie, durée, coût, etc.).
- Doter ACFB d'un plan d'actions clair, réaliste et précis qui intègre un calendrier, une responsabilisation des différents acteurs et un budget pour assurer un pilotage et un suivi rigoureux de la mise en œuvre du projet.
- Proposer une méthodologie de transfert de compétences à une personne identifiée en interne au sein d'ACFB pour être personne ressource et point focal sur cette thématique.

La mission devra tenir compte du profil de l'institution afin de proposer des solutions opérationnelles en accord avec le fonctionnement, les moyens et les valeurs d'ACFB.

Une approche participative et de transfert des compétences devra être privilégiée afin de faciliter l'appropriation de la stratégie par ACFB.

C. Activités à mener dans le cadre de la mission

Sur la base de son expérience et de son expertise dans les domaines de l'interconnexion de sites afin de permettre l'exploitation en réseau d'un SIG, l'élaboration de projet informatique, l'élaboration ou la mise à jour d'un Plan directeur informatique, le consultant expert proposera les activités utiles à l'atteinte des objectifs indiqués et des résultats attendus.

Ces activités comprendront :

- 1) Une identification claire et précise de la chaîne de production, de traitement et d'archivage de l'information au sein de l'institution ainsi que les besoins en matériel et personnel pour la réalisation du projet.
- 2) L'élaboration d'une cartographie des opérations tenant compte des localités de concentration ou de densité des opérations (type et volume de données nécessaires pour les échanges), les projets d'ouverture de points de services, la connectivité du réseau dans les localités d'intervention et le débit de la bande passante (débit à tester), etc.
- 3) Une évaluation des exigences du SI pour sa mise en réseau (architecture cible des bases de données).
- 4) Une identification du type de connexion disponible sur chaque site de ACFB auprès des fournisseurs d'accès (FA) identifiés par un appel d'offre.
- 5) Une évaluation du matériel disponible ainsi que de l'infrastructure existante, pour fournir une information détaillée dans le cahier des charges et assurer la sécurité des données, notamment, au(x) lieu(x) de leur centralisation.
- 6) La rédaction d'un cahier des charges et le lancement d'un appel d'offre auprès des fournisseurs d'accès.
- 7) La proposition d'un calendrier précis avec un budget et des responsables pour les différentes actions à mener : fournisseurs d'accès identifiés et validés par la Direction de ACFB.
- 8) La réalisation d'un état des risques à considérer pour la réussite du projet et des mesures de mitigation à mettre en place pour éviter leur occurrence.
- 9) L'animation d'une session de restitution pour présenter les principales propositions retenues pour la mise en œuvre correcte du projet.

Ces activités reposeront sur une démarche participative pour l'élaboration du rapport d'étude, du Plan d'action et des outils de gestion et de suivi qui seront proposés.

D. Résultats attendus

A la fin de la mission :

- Une étude approfondie et précise est menée sur les modalités de mise en réseau des bases de données des différents points de services et du siège de l'institution.
- Pour l'interconnexion des bases de données des différents points de services de l'institution avec le siège, l'architecture cible est définie.
- L'appel d'offre auprès des fournisseurs d'accès est lancé, les réponses analysées et un appui est proposé à l'institution pour identifier le fournisseur considéré comme apte à proposer les services attendus.
- L'étude comporte un plan d'action accompagné d'un budget précis de mise en œuvre du chantier d'interconnexion ainsi que les risques à limiter pour sa réussite.
- Les recommandations pour disposer de données fiables et sécurisées des agences en temps réel au niveau du siège (Suivi des KPI) sont formalisées.
- Une personne en interne dispose des compétences nécessaires pour faire indépendamment le suivi de premier niveau du projet.
- Une offre de maintenance (services, coûts) est proposée, si obligatoire.

E. Livrables attendus

Les produits livrables attendus sont les suivants :

- Un cahier des charges est rédigé pour l'interconnexion des bases et un appel d'offre est lancé auprès d'au moins 3 fournisseurs.
- Un rapport d'étude pertinent et détaillé est disponible et permet à l'institution de confirmer le choix du fournisseur d'accès pour ensuite initier les recherches de financement pour la prise en charge de la mise en œuvre de ce chantier.
- Le rapport intègre une liste des partenaires stratégiques sélectionnés ainsi que leurs conditionnalités pour la mise en œuvre du projet d'interconnexion.
- Un rapport de transfert de compétences à une personne identifiée en interne à ACFB est disponible.